



Compte-rendu CGT du CRE extraordinaire de Haute-Normandie du 19 février 2019

Dans le cadre d'une info consultation.

Remarque : absence complète de la CFDT...

La Directrice régionale réitère qu'il faudra retrouver de la rentabilité, même si ce retour à la rentabilité a été construit sur des hypothèses datant de l'été 2018.

A l'étonnement des salariés sur l'augmentation des CDD en 2019 en plein PSE, la DR répond que les postes vacants CDI (départs naturels, retraites...) ne sont pas remplacés par des CDI puisque le plan n'est pas encore mis en œuvre, mais qu'ils sont occupés dans cette attente par des CDD. CQFD !

Ces postes seront donc ouverts, toujours d'après la DR, quand le plan de réorganisation sera opérationnel.

Ensuite nous avons la joie de découvrir qu'il existe bien trois entités au sein de l'AFPA : l'EPIC, la filiale des Demandeurs d'emploi, et la filiale Entreprises avec ses produits financeurs.

Or une baisse de CA significative est constatée sur le prévisionnel 2019 dans les deux filiales. Aucune stratégie commerciale n'est prévue. Seule une augmentation de la contribution aux stagiaires salariés et demandeurs d'emploi est en augmentation. Est-ce à dire que les salariés venant se former devront payer plus pour les mêmes services, voire beaucoup plus puisqu'il y a une baisse partout de production qu'elle soit publique ou privée.

Ensuite vient l'optimisation des m² avec la location d'espaces, voire de plateaux techniques à d'autres organismes de formation. A la question : ne craigniez-vous pas que ces OF concurrencent déloyalement l'AFPA en répondant à des appels d'offres puisque leurs charges seront allégées par rapport aux nôtres. La DR n'a pas peur ! Elle joue au jeu gagnant/gagnant. Soit on travaille avec les branches, soit on est contre elles et dans ce cas on perd...

Ensuite nous passons à la nouvelle organisation et là nous perdons les trois structures. Adieu les filiales...

Nous passerions de 103 postes répartis dans les 5 directions actuelles à 64 postes regroupés dans une seule direction régionale qui compte quand même 5 directions qui se nomment autrement, soi-disant pour éviter les effets d'orgue (mais nous y reviendrons).

Attention, il n'y a pas 39 suppressions de postes dans ces différentes directions, il y a du dispatching dans les

centres. 17 postes (et non des personnes... La DR insiste !!!) sont ainsi répartis dans les centres de Haute-Normandie. Donc pas de panique... manque seulement 22 ou 17 postes, sur toute la région Normandie selon les documents qu'on lit. (Humour noir).

Du coup, on ne sait pas pour ceux qui restent, s'ils sont supprimés ou répartis également dans les centres de Basse-Normandie. Ah quand on nous donne des schémas pour comprendre et qu'on ne peut pas parce qu'on ne peut rien comparer... On y met de la mauvaise volonté !!!!

Nous découvrons ensuite un autre organigramme qui doit éclairer notre compréhension quant à la nouvelle organisation. De deux DR présentées (Basse et Haute) qui représentent 47 postes, nous passons joyeusement à un nouvel organigramme qui en comptera 64, avec ces 5 nouvelles directions composées pour 4 d'entre d'elles de directeur/trice et de responsables. Pas d'inquiétude, la DR a bien gardé son armée mexicaine... Car n'oubliez pas que dans chaque centre nous devons aussi compter nos directeurs qui voient leurs responsabilités et leur autonomie accrues.

Pour finir, c'est la revue de chaque centre, avec la suppression des postes et l'argumentaire pour justifier parfois l'injustifiable ; les fameuses créations de postes, dont celles qui sont en fait des transferts de Basse-Normandie vers la Haute. Exemple création au Havre d'un poste sur le GRN Nautisme et suppression de ce poste à Cherbourg. Mais NON ! Il n'y a pas transfert puisque dans la Basse-Normandie le poste est supprimé et donc le formateur qui est sur ce poste n'est pas transféré en Haute-Normandie, il devra postuler ou partir... Ce n'est pas comme les autres...

La CGT fait remarquer que derrière ces postes se trouvent des personnes. Que les missions qu'elles exercent ne semblent pas être prises en compte quand il s'agit de supprimer un poste. De plus, certains postes sont déjà supprimés depuis déjà plusieurs mois, ce qui montre que la mise en œuvre de ce plan de restructuration a déjà commencé. Nous constatons, comme au national, que le nombre d'ETP a fortement diminué en 2018.

La CGT rappelle qu'il existe des tensions dans certains centres entre personnes qui seraient susceptibles d'être licenciées et celles qui resteraient. Si la direction ne fait rien, cela est dangereux.

La direction affirme qu'elle est au courant de tout, et que des mesures sont prises quand c'est nécessaire. Exemple de la personne référente RPS qui intervient ou peut intervenir sur demande.

L'ordre du jour est enfin épuisé... Moi aussi !

Pour résumer, en Haute Normandie avec les documents censés nous aider à la comprenette, on ne sait pas combien de personnes risquent le licenciement, puisqu'à un moment on nous a donné à comparer des torchons et des serviettes, et nous on n'y a rien compris... 18 personnes en moins dans les centres dont



12 formateurs/trices. Mais celles et ceux qui étaient dans les filiales, dans AFPA transition, où sont-elles ?

C'est la présentation magique de notre direction qui minimise ainsi l'impact de ce plan et maintien le flou et l'hypocrisie jusqu'au bout !

Patricia DOCAIGNE
CGT AFPA Haute-Normandie

•

[Déclaration au CRE Normandie février 2019](#)

[Partager sur Facebook](#)

[Twitter](#)